

Lundi 26 07 2021

Monsieur Madame

Quelques courriers, moins d'un an de procédure amiable et l'annulation de mon crédit!

Je me suis fait installer des panneaux photovoltaïques en 2012 par une société qui depuis a fait faillite et qui m'avait proposé de financer mon installation auprès d'un organisme de crédit pendant 15 ans.

des mensualités qui étaient de 204€ par mois devaient, selon le vendeur, être totalement couvertes par ma production d'électricité. J'ai pu me rendre compte assez rapidement que cette promesse d'autofinancement était loin d'être tenue puisqu'en calculant ce que je remboursais par année à la banque et ce que je produisais, il y avait une perte de plus de 1500€ par an.

La société étant en faillite je ne savais plus quoi faire pour remédier à cette situation.

C'est à ce moment-là que j'ai rencontré un délégué régional d'une association qui m'a informé d'un recours possible contre la banque qui avait financé mes panneaux photovoltaïques. J'ai donc confié mon affaire à la société EKO FINANCE qui s'est chargée de la gestion de mon dossier.

Ils m'ont constitué un fichier complet, ont commandé un rapport sur investissement à travers lequel j'ai découvert qu'il me fallait 30 ans pour amortir mon investissement.

Avec mon accord ils ont écrit à l'organisme de financement en mon nom afin de m'obtenir un accord à l'amiable.

L'objectif était d'annuler mon prêt.

Différents courriers ont été rédigés et mettaient directement la banque face aux erreurs qu'elle a pu commettre dans mon dossier.

C'est finalement lorsque nous lui avons envoyé les conclusions de l'expert mathématique qu'elle a reconnu ces torts et m'a proposé un accord amiable.

J'ai donc obtenu l'annulation de mon solde à savoir 14 000 € et j'ai pu garder mes panneaux photovoltaïques, quel soulagement. Aujourd'hui je n'ai plus de perte financière et je peux enfin commencer à avoir un minimum de rendement grâce à mon installation.

C'est à peine croyable puisque je n'ai rien eu à faire.

EKO FINANCE a fait toutes les démarches pour moi, m'a tenu informée tout au long de la procédure.

Ils ont inspecté mon protocole d'accord afin d'y déceler tout éventuel vice et m'ont même aidé à remplir les documents d'accord transactionnel.

C'est un véritable réconfort.

Un grand MERCI à toute l'équipe qui est autant compétente qu'agréable.

Bien à vous